







Accompagner la CLE dans l'élaboration du SAGE Marne Confluence

Phases : état des lieux, diagnostic, tendances et scénarios, stratégie

GROUPEMENT ADAGE-AScA-EGIS Eau-OGE-Complémenterre

Réunion de la Commission Qualité 21 mai 2012













Commission Thématique « Qualité »

- Ordre du jour proposé
 - Présentation du plan de l'état des lieux
 - Faits saillants sur les principaux thèmes de la Commission
 - Eau potable 0
 - **Assainissement**
 - Qualité des eaux superficielles
 - > Analyse de la gouvernance
 - de l'assainissement
 - regards sur la baignade











Plan de l'état des lieux

Partie 1
Le SAGE Marne Confluence :
son territoire, ses paysages
et les usages de l'eau

Chapitre 1Le territoire du SAGE et ses paysages

Chapitre 2
Les usages de l'eau et des milieux aquatiques

Partie 2 L'état des écosystèmes et leur fonctionnement

Chapitre 1Hydrographie et Hydrologie

Chapitre 2Les milieux aquatiques

Chapitre 3Les eaux superficielles

Chapitre 4Les eaux souterraines

Conclusion : analyse transversale de la gouvernance

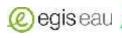














Etat des lieux : extrait du plan détaillé

- Chapitre « eau potable »
- 1. BREF HISTORIQUE
- 2. ORGANISATION TERRITORIALE
- PRODUCTION DE L'EAU POTABLE
- 4. DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE
- VOLUMES PRELEVES ET CONSOMMES
- 6. QUALITE DE L'EAU ET PREVENTION DES RISQUES
- Chapitre « assainissement »
- BREF HISTORIQUE
- 2. ORGANISATION TERRITORIALE
- 3. SYSTEMES DE COLLECTE
- 4. SYSTEMES DE TRAITEMENT
- 5. ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
- 6. BILAN GENERAL DES VOLUMES SUR LE TERRITOIRE

- Chapitre « qualité des eaux superficielles »
- 1. OBJECTIFS DE LA DIRECTIVE-CADRE SUR L'EAU
- 2. SYSTEMES D'APPRECIATION DE LA QUALITE DES EAUX
- 3. RESEAU DE SUIVI ET DE MESURES
- 4. PARAMETRES MESURES
- 5. ÉTAT DE LA MARNE
- ÉTAT DES AFFLUENTS DE LA MARNE
- ÉTAT DES AUTRES MASSES D'EAU DU TERRITOIRE
- 8. BILAN ET CONCLUSIONS

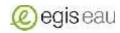














Chapitre « Eau Potable »

















Eau potable – organisation, patrimoine et volumes

Organisation:



- Importance de l'intercommunalité : seules 11 communes / 52 sont « indépendantes »
- Un mode de gestion très majoritairement délégué : seules 2 communes / 52 sont en régie directe
- 4 usines sur le territoire, apports de 3 usines (Seine, Marne) hors territoire

Un patrimoine important :

- Environ 2 850 km de canalisation de distribution sur le territoire
- Le territoire est totalement desservi
- Environ 180 000 abonnés
- Un rendement moyen pondéré de 87 %

- Un Indice Linéaire de Pertes (ILP) moyen pondéré de 8 m3/j/km
- Un taux de renouvellement (valeur incomplète) d'environ 0,35 %

Volumes:

- environ 64,4 Mm3 d'eau potable consommée dans le territoire
- 160 Mm3 prélevés annuellement en Marne, dont 36 Mm3 consommés dans le territoire - 28 Mm3 consommés dans le territoire provient « de l'extérieur »
- Consommation moyenne d'eau potable : 343 m3/abonné/an

ou 53,3 m3/an/habitant ou **146 litres/jour/habitant**





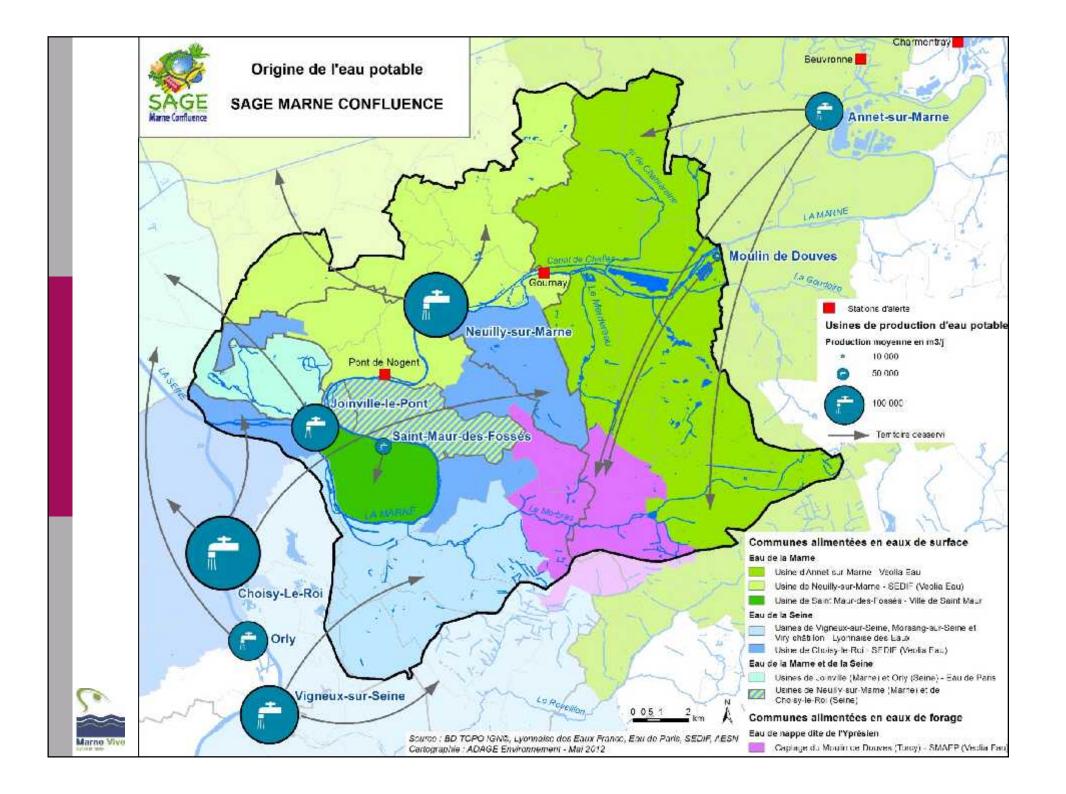




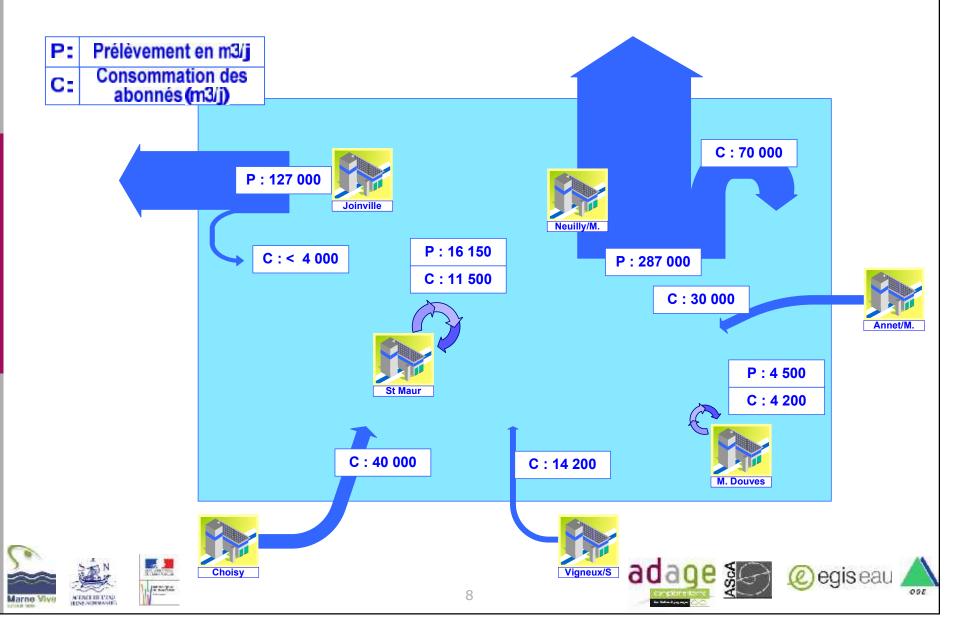






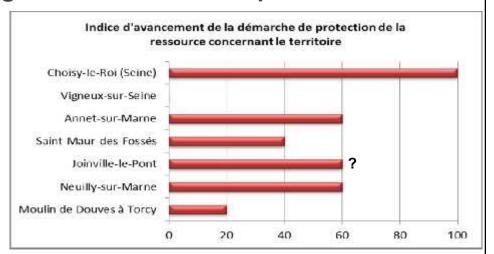


Eau potable : état moyen des prélèvements, des apports extérieurs et des consommations sur le territoire



Eau potable - Sécurisation de l'approvisionnement et prévention des risques

Protection réglementaire des captages : avancement des procédures



- Prévention des risques :
- → réseaux interconnectés



- Prévention des risques d'origine humaine :
 - ✓ 4 stations d'alerte sur la Marne, contrôles réguliers de l'eau brute
 - ✓ En moyenne 15 alertes par an, mais très rares interruptions de la production.
 - ✓ Dispositifs et réactifs complémentaires prêts à l'emploi sur les usines
- Prévention des risques naturels :
 - ✓ Crues : mises hors d'eau des usines, mais quel impact sur la distribution ?
 - ✓ Etiages : apports de 20 à 30 m3/s depuis le Lac du Der (Gds Lacs de Seine), a priori, changement climatique sans impact, à voir?

















Eau potable – Qualité de l'eau

- Conformité globale (hors crues) de l'eau de Marne avec les normes de qualité d'une ressource destinée à la fabrication d'eau potable
- Teneurs de l'eau brute en produits indésirables :
 - Pesticides : les teneurs mesurées sont très inférieures aux normes. Le principal produit rencontré est le glyphosate.
 - Microorganismes : les teneurs en Giardia peuvent être importantes
 - Polluants dits « émergents » : DEHP, hormones, médicaments
- Compatibilité des usines avec la qualité de l'eau brute :
 - La présence de ces produits indésirables, en quantité inférieure aux normes en vigueur, ne pose aucune difficulté de traitement pour les usines en place sur le territoire, les principes de potabilisation étant parmi les plus modernes et efficients, notamment grâce au couplage « ozone / charbon actif ».
- Qualité de l'eau au robinet du consommateur (2010) :
 - Bactériologique : excellente à très bonne
 - Nitrates : peu élevée
 - Pesticides: eau toujours conforme













Chapitre « Assainissement »













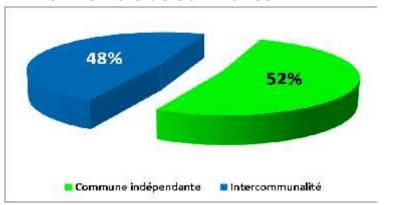




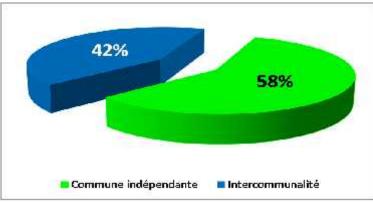
Assainissement: organisation territoriale

- Une maitrise d'ouvrage morcelée : 39 maitres d'ouvrages
 - Répartition entre « commune indépendante » et « intercommunalité »

en nombre de communes



en nombre d'habitants

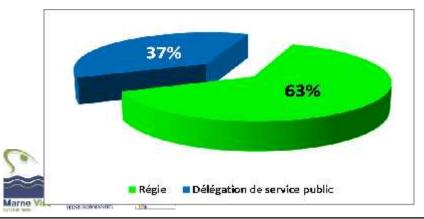


 Une gestion principalement en régie : soit 2/3 des services, environ 71 % de la population desservie.

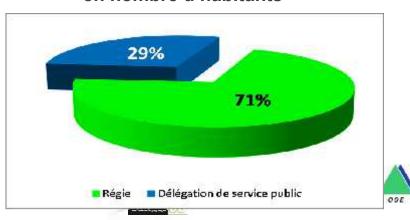
12

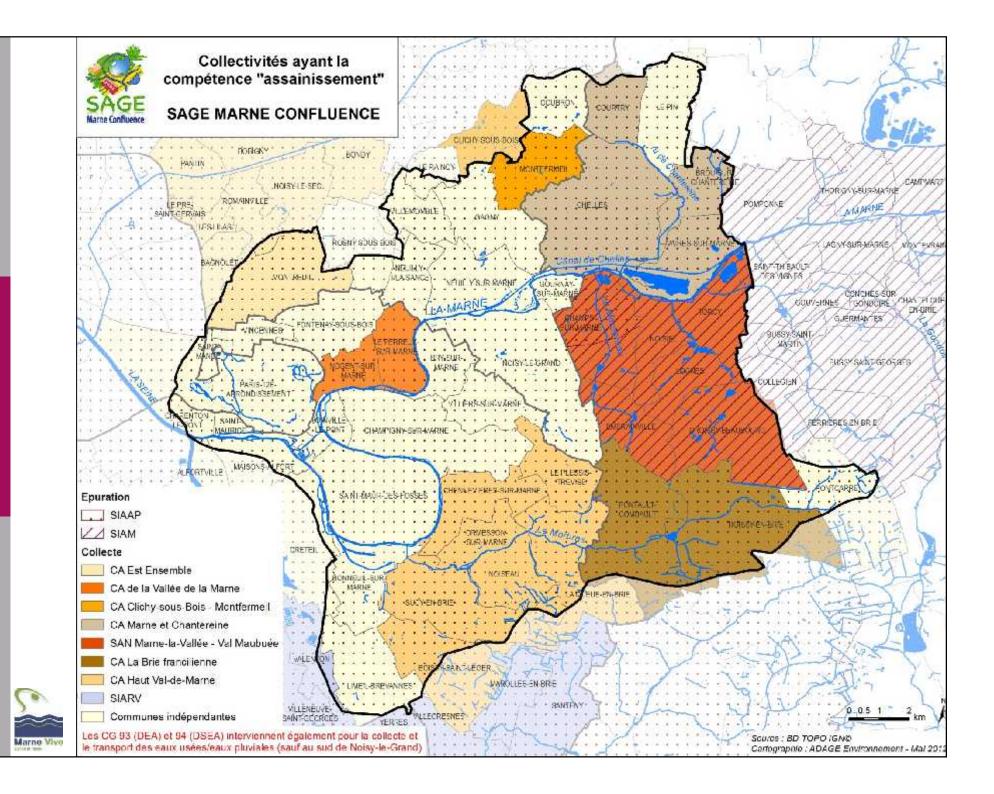
Répartition entre « régie » et « délégation de service »

en nombre de communes



en nombre d'habitants





Un patrimoine assainissement considérable

Près de 4 100 km de réseaux d'assainissement

Linéaire EU (km)	Linéaire EP (km)	Linéaire UN (km)			
1 751	1 770	556			



- Environ 180 000 branchements « assainissement »
- 4 stations d'épuration, dont une seule sur le territoire du SAGE :
 Marne Aval : capacité : 555 000 équivalents-habitants
- Plus d'une centaine de déversoirs d'orage
- Près de 200 postes de pompages des eaux usées
- Une trentaine de prise de temps sec sur réseaux « eaux pluviales »





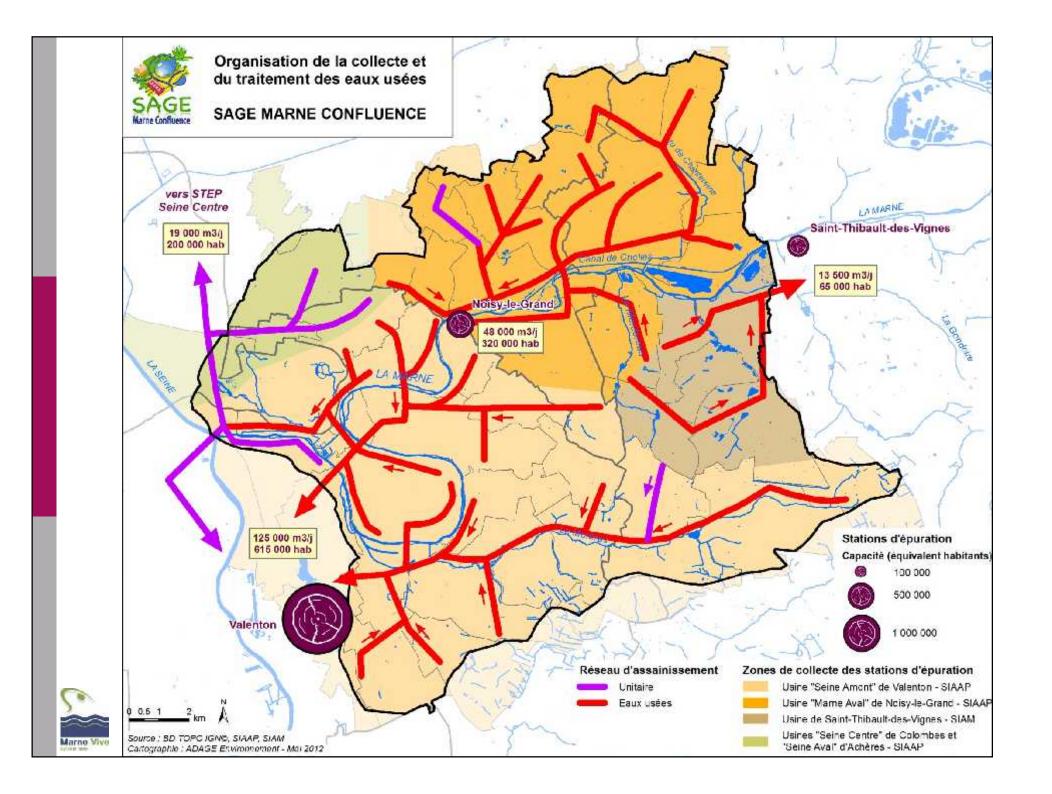








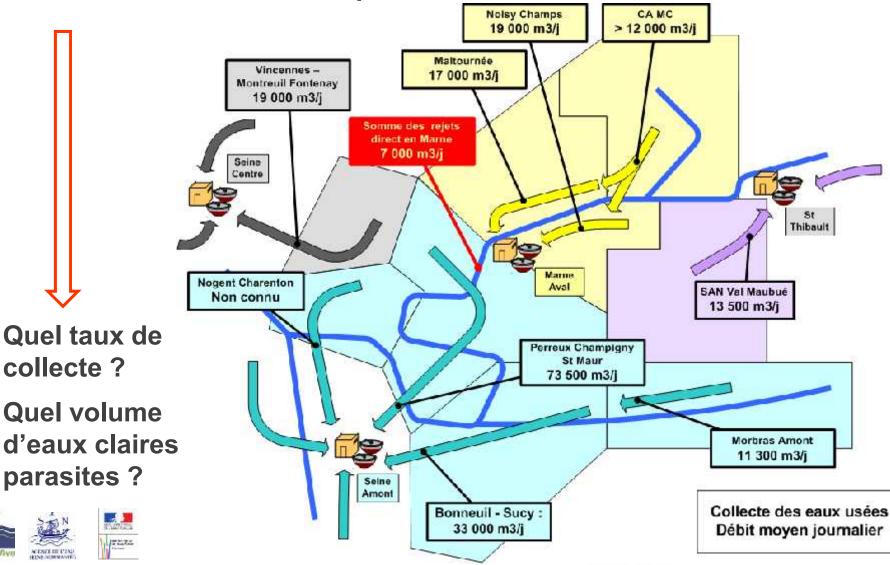




Assainissement : synthèse des données disponibles en synoptique simplifié

Certaines valeurs ne se recoupent pas

Certaines valeurs ne sont pas connues





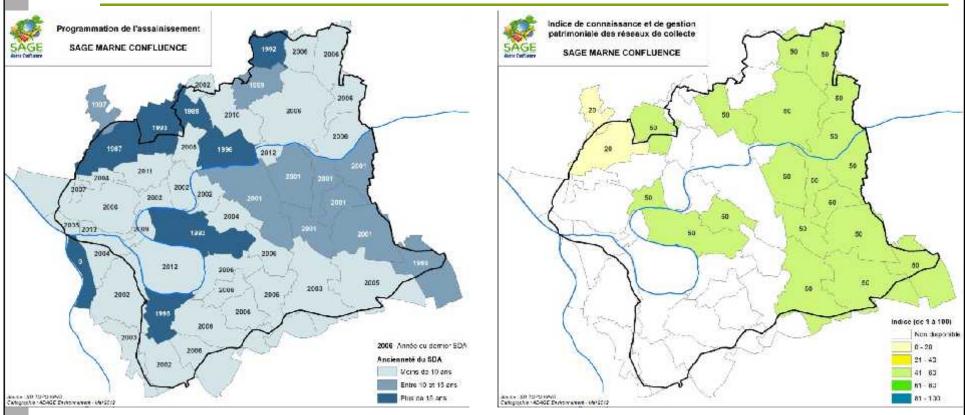


collecte?

parasites?



Connaissance de l'assainissement et perspective d'évolution











Une autosurveillance mise en œuvre par les « grands » maitres d'ouvrage



D'importants efforts engagés en matière de contrôles en domaine privé

















Importance des rejets « temps de pluie » dans les eaux superficielles

- Au moins 850 exutoires sur le territoire, à 85 % dits « eaux pluviales » :
 le recensement disponible n'est ni exhaustif, ni partout exact.
- L'autosurveillance 93/94 indique les rejets annuels (2010) des
 15 principaux exutoires dans la Marne :
 - 2,4 Mm3 par temps sec, 160 t DCO ≈ 3 500 EH /j
 - 13,6 Mm3 par temps de pluie, 3 874 t DCO ≈ 90 000 EH /j
 - ✓ Les rejets unitaires ne concernent qu'une faible part des rejets « temps pluie »
 - ✓ La non sélectivité des réseaux séparatifs et le lessivage des surfaces contribuent beaucoup
- Rejets épurés annuels 2010 des stations d'épuration du territoire :
 - St Thibault : 13 Mm3, 446 t DCO ≈ 10 000 EH /j
 - Marne Aval: 17,5 Mm3, 840 t DCO ≈ 20 000 EH /j

Le paramètre DCO n'est pas le meilleur indice, mais c'est le seul disponible à la fois sur rejets stations d'épuration et rejets des exutoires « pluviaux »













Approche des volumes transitant dans le système d'assainissement Rejets non mesures Eaux pluviales X Mn3 Assainissement non collectif Sur 120 Mm3/an, on Eau potable 57,3Mm3 OOMn3 ne « maitrise » pas environ 20 Mm3/an Fransfert vers STEP Seine Centre 65+Y Mn3 Transfert vers STEP Seine Amont 455+Z Mr3 Rus canalisés 25Mm3 Eaux claires parasites 90Mn3 Rejets de STEP Marne aval 17,0Mm3 Rejets connus Eaux pluviales 136Mm3 Rejets directs 2,5Mm3 Eaux pluviales sur surface active 41,0Mm3 Rejets sur territoire SAGE Rejets de STEP St Thibault Rejets hors territoire SAGE 130Mn3 Estimation/ordre de grandeur 19 Marne Vive Mesures

Chapitre « qualité des eaux superficielles »

















Bon état global : Directive Cadre Eau : 2000/60/CE

- Le bon état global d'une eau de surface est atteint lorsque son état écologique et son état chimique sont au moins « bons »
- Masses d'eau fortement modifiées (MEFM) : significativement remaniées ou altérées par l'activité humaine et il leur est impossible d'atteindre le « bon état » sans remettre en cause l'objet des modifications effectuées régime dérogatoire « bon potentiel écologique »
- Une masse d'eau de surface créée par l'activité humaine est une masse d'eau artificielle (MEA) : → régime dérogatoire « bon potentiel écologique »
 - les plans d'eau artificiels
 - les canaux de navigation
- **2015** constitue une date limite théorique d'atteinte du bon état. Des dérogations (2021 et 2027) sont possibles, mais sur argumentation motivée
 - coûts exorbitants,
 - difficultés techniques,
 - temps de réponse du milieu naturel trop lent.













Masses d'eau superficielles du territoire

Masse d'eau	Туре	Délai	Objectifs d'état global			
La Marne	Fortement modifiée	2027	Bon potentiel			
Ru de Chantereine	Naturelle	2021	Bon état			
Ru du Merdereau	Naturelle	2021	Bon état			
Le Morbras	Fortement modifiée	2027	Bon potentiel			
Base de Vaires-sur-M.	MEA : plan d'eau	2021	Bon potentiel			
Canal de Chelles	MEA : canal	2021	Bon potentiel			

- Des interrogations sont en cours sur le statut « naturel » des rus
 - de Chantereine : siphon sous le canal, bassins lit mineur
 - du Merdereau : étangs artificiels dans le lit mineur













Historique de la qualité physico-chimique de la Marne

Ion ammonium (NH4+) à Charenton :

- 1ère « apparition » en juin 1956 (= 0,5 mg/l = limite haute du « bon état »)
- Augmentation régulière jusqu'au milieu des années 1970
- Aujourd'hui, entre 0,25 mgNH4/l (= « bon état »)

Oxygène dissous à Charenton :

- La teneur en O2d commence à chuter au début des années 1950
- Eté 1953 : 2mgO2/l = « mauvais état »
- Aujourd'hui, > 9 mgO2/l (= « très bon état »)

Teneur en nitrates à Saint Maur :

- Avant 1897, variation entre 2 et 12 mgNO3/l (≈ « très bon état »)
- Pas de réel accroissement jusqu'en 1959
- Aujourd'hui, entre 20 et 25 mgNO3/I (« bon état »)



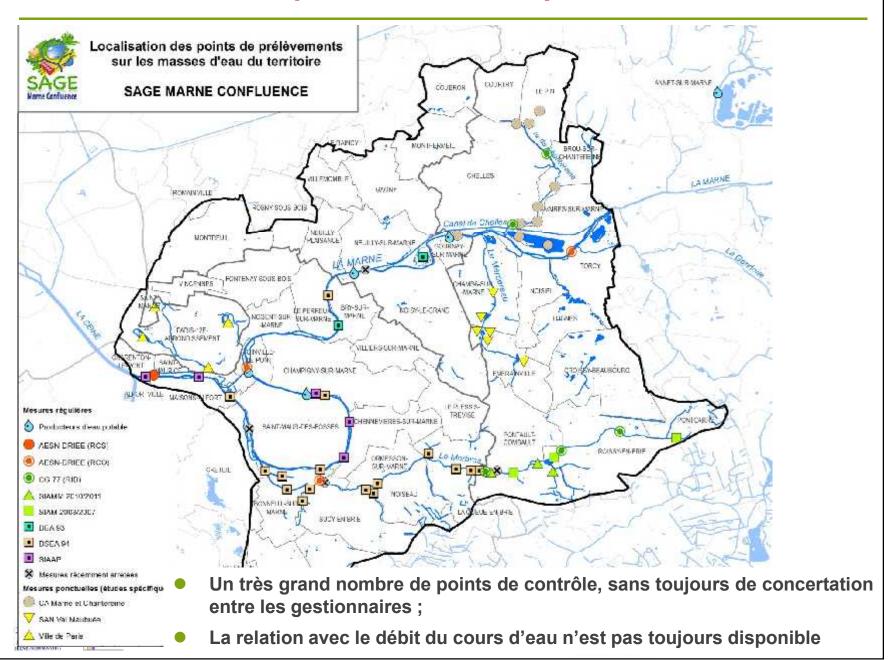








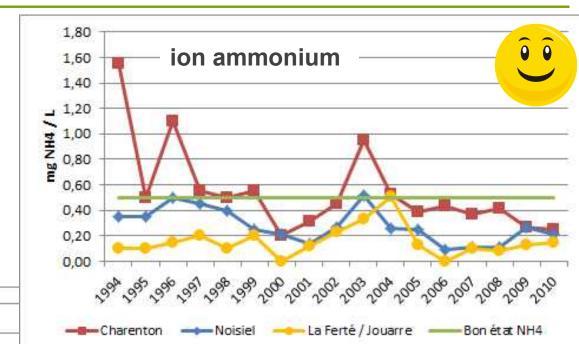
Réseau de mesure de la qualité des eaux superficielles

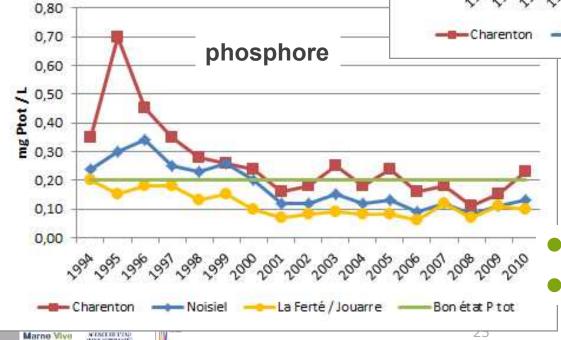




Evolution de la qualité physico-chimique de la Marne

- Pollution carbonée = OK
- Sur les nutriments (N / P), l'évolution est satisfaisante.
- Respect du bon état depuis 5 années





Attention au phosphore,

Accroissement / 3 ans, origine ?







Sources: RCO/RCS



Etat chimique de la Marne



- 41 substances analysées
- Approche sur 3 années de suivi à Noisiel et à Charenton (entrée / sortie du territoire du SAGE) :

Substances	Noisiel Charenton							
années	2008	2009	2010	2008	2009	2010		
Di(2-éthylhexyl)phtalate (DEHP)								
Diuron								
HAP - Benzo(g,h,i)perylène et Indeno(1,2,3-cd)pyrène								
Composés du tributylétain (tributylétain-cation)								
Autres substances								
Etat chimique								

 Nota : le benzo[g,h,i]pérylène et l' Indeno(1,2,3-cd)pyrène sont déjà présents encore plus à l'amont (La Ferté /Jouarre) : ils sont formés principalement lors de la combustion de combustibles fossiles















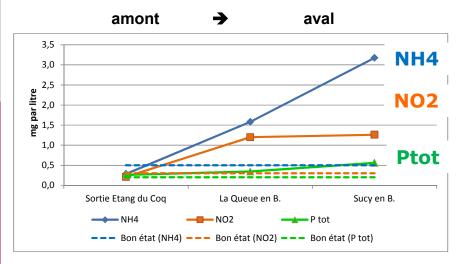


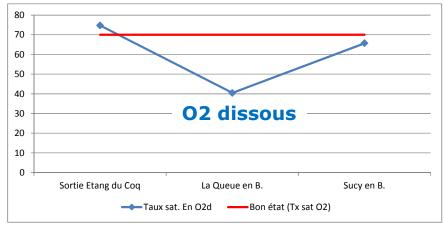
Affluents de la Marne

Données 2010 Centile 90 Source : SIAAM et DSEA

Morbras





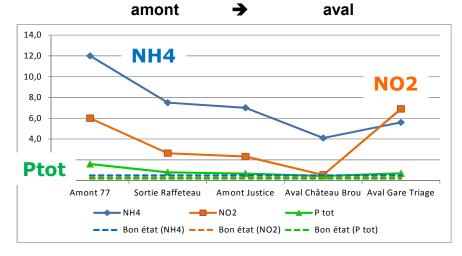


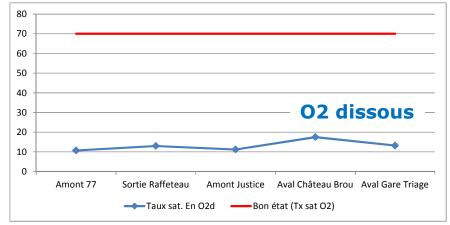
Bon état non atteint



Chantereine 😕







Bon état non atteint







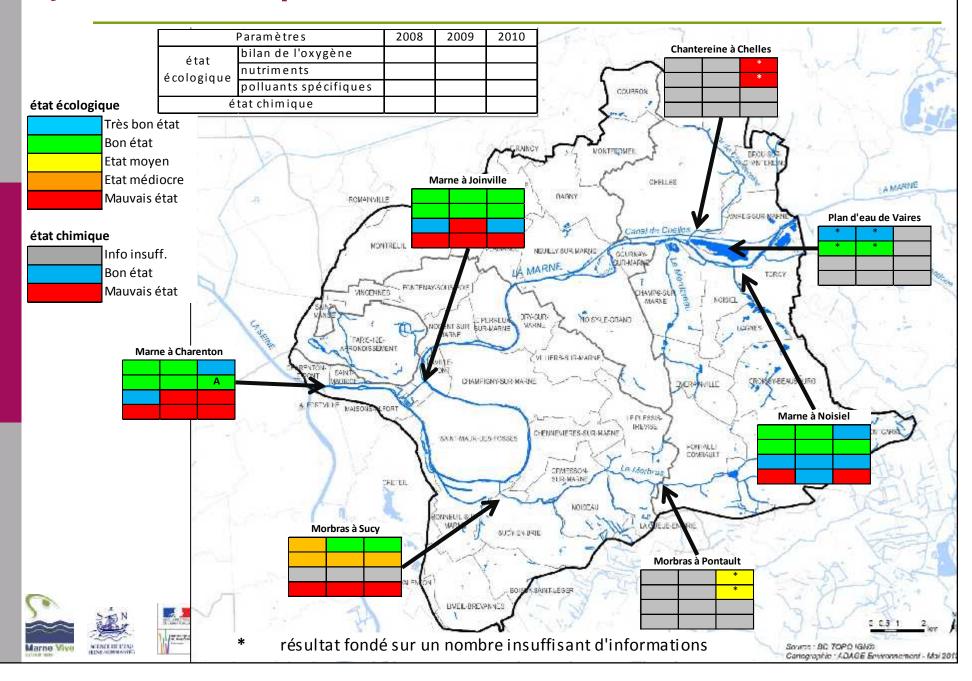




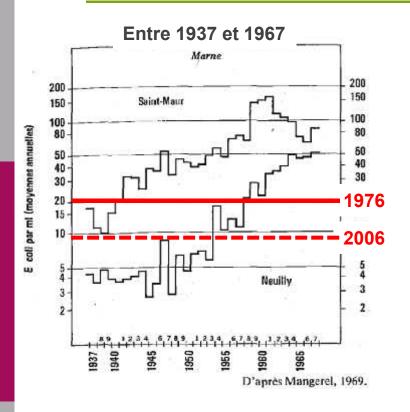




Synthèse de la qualité de la Marne et des affluents



Qualité « baignade » : historique et évolution



Classement « baignade » 4 sites / 3 derniers étés								
Site	Directive	2008	2009	2010				
Appot our M	1976	С	С	С				
Annet- sur-M.	2006	Insuf.	Insuf.	Insuf.				
Neuilly sur M.	1976	С	В	С				
	2006	Insuf.	Insuf.	Insuf.				
Joinville le	1976	D	D	D				
Pont	2006	Insuf.	Insuf.	Insuf.				
Saint Maur	1976	В	С	С				
	2006	Insuf.	Insuf.	Insuf.				

Classement « baignade » de la qualité de l'eau devant l'usine de Saint Maur (base : directive 1976)													
1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
D	D	D	D	D	D	D	D	С	С	C	В	С	С

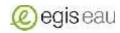














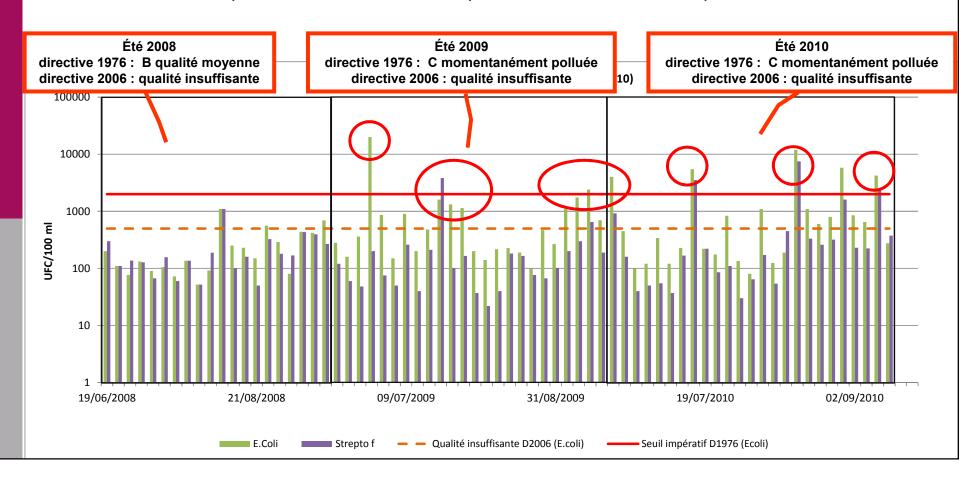
Qualité « baignade » : réglementation plus « sévère »

- La directive 2006/7 apparait plus « sévère » que celle de 1976 ; elle demande une plus **grande** « **constance** » dans la qualité de l'eau sur 4 années glissantes. Quelques mauvais résultats suffisent pour « déclasser toute la saison ».
- Concept du profil de baignade : suppression des « pires » rejets et anticipation sur les conditions hydro-météorologiques pénalisantes : pour obtenir une qualité « suffisante », dans la saison, l'interdiction aurait porté sur :

1 épisode en 2008

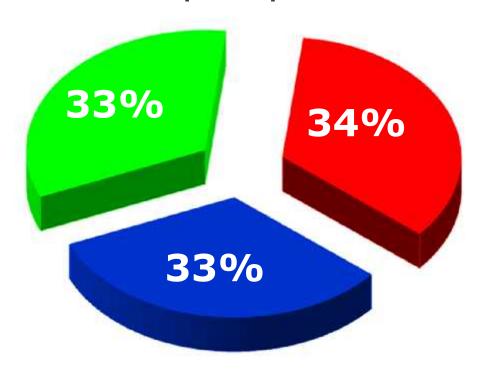
7 épisodes en 2009

6 épisodes en 2010



Qualité « baignade » : flux bactériens dans la Marne

Période sans pluie : pollution de fond : selon hypothèses ci-dessous,



selon hypothèses ci-dessous, les <u>flux</u> bactériens en Marne et entrant sur le territoire sont égaux en ordre de grandeur :

- Apports de l'Amont d'Annet
- Rejets épurés de STEP SIAM
- Rejets directs sur territoire

Hypothèses:

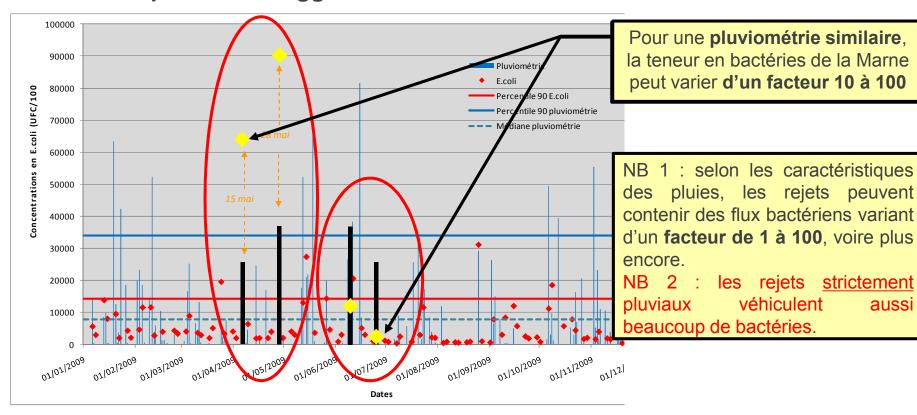
- ➢ Apports de l'amont du territoire : Marne mesurée à Annet, été 2008 : 200 E.Coli/100 ml à 65 m3/s →
 - Flux journalier = 10¹³ EColi
- Rejets épurés de STEP St Thibault (ordre de grandeur) : 36 000 m3/j à 5.10⁴ Ecoli/100 ml →
 - Flux journalier = 2.10¹³ EColi
- Rejets directs persistants, problématique de l'assainissement sur le territoire du SAGE : non sélectivité des réseaux séparatifs, dysfonctionnements ponctuels des ouvrages : Estimation de l'année 2010 : 3 500 EH sur le territoire, soit 10⁷ Ecoli/100 ml à 150 litres/jour/EH →
 - Flux journalier = 5.10¹³ EColi





Qualité « baignade » : évènements pénalisants

Période pluvieuse : aggravation variable de la situation



Nécessité de mieux appréhender :

- Les points de rejets, les temps de parcours des panaches contaminés,
- Les caractéristiques des pluies successives et le comportement du réseau d'assainissement















aussi

Réflexions sur la gouvernance de l'assainissement



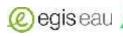












Analyse de la gouvernance

Local

Acteurs dont le territoire du SAGE est le « terrain de jeu » pour penser sa stratégie

Global

Acteurs dont la stratégie se pense à une autre échelle au sein de laquelle le territoire du SAGE peut être identifié ou non.













Analyse de la gouvernance

Local

Global

Régulateur

Acteurs qui s'impliquent dans la définition des règles du jeu et dans les débats au sein desquels elles s'élaborent. Soit parce qu'ils ont des prérogatives légales, soit pas qu'ils sont mandatés pour cela.

Non Régulateur

Acteurs qui n'ont pas de mandat ou de compétences légales pour intervenir sur les règles du jeu, mais qui peuvent peser sur elles

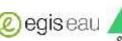




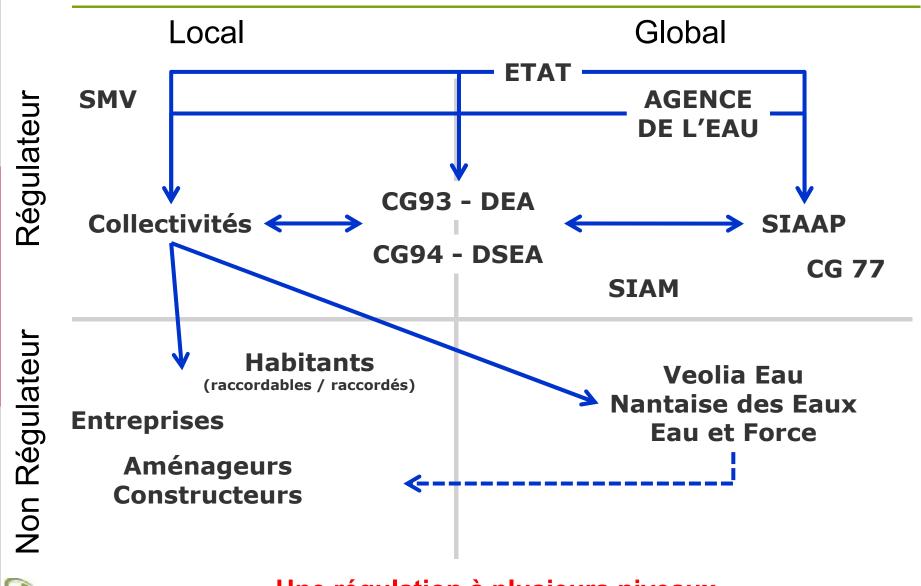








Analyse de la gouvernance de l'assainissement





Une régulation à plusieurs niveaux exigeant une forte coordination

Regards sur la gouvernance de la baignade

- L'Etat fixe (dans le cadre européen) les normes sanitaires de baignade et les modalités de contrôle ;
- L'Etat réglemente les rejets dans le milieu selon les usages et des fonctions biologiques de celui-ci;
- Le Maire est responsable des règles « salubrité / sécurité » sur les baignades (aménagées ou naturelles) du territoire de sa commune ;
 - C'est quoi une baignade ? Directive dit « toute partie des eaux de surface dans laquelle l'autorité compétente s'attend à ce qu'un grand nombre de personnes se baignent et dans laquelle elle n'a pas interdit ou déconseillé la baignade de façon permanente »
- Les habitants et les associations sont demandeuses de « zones de baignade ».





















Merci de votre attention











